

Les offrandes de messes

C'est une donnée importante de la tradition que la messe soit offerte par l'Église et pour l'Église (surtout la messe du dimanche) et aussi à des intentions particulières, pour les vivants et pour les défunts.

La coutume veut que lorsque des fidèles demandent à un prêtre de célébrer une messe à une intention particulière (principalement pour un défunt, mais aussi pour demander une grâce, pour remercier Dieu ou pour honorer la Vierge Marie ou un autre saint), ils accompagnent leur demande d'une offrande en argent, selon un montant fixé par l'évêque du diocèse, en lien avec les autres évêques. Il importe que cette coutume soit bien comprise et ne souffre, chez les fidèles d'aucune ambiguïté ni imprécision. Car on entend souvent des questions gênées de la part des fidèles qui demandent « le prix ou le coût » de la messe.

La messe n'a pas de prix.

Si une somme d'argent est fournie au prêtre lorsqu'on lui donne une intention de messe, ce n'est pas pour payer la messe, car la messe n'a pas de prix. Disons que son prix n'a rien à voir avec la finance ou le commerce : c'est le prix qu'a payé le Christ en se sacrifiant. « Tu fus immolé, rachetant pour Dieu au prix de ton sang, des hommes de toute tribu, langue, peuple et nation ». On parle donc d'offrande. Mais là encore, il ne faut pas se tromper. C'est une offrande faite au prêtre pour sa subsistance et ce n'est pas l'offrande accomplie à la messe car dans l'eucharistie il n'y a pas d'autre offrande que celle du sacrifice du Christ à son Père auquel se joint l'offrande de toute l'Église.

Le sens de ces offrandes

Que l'on demande aux fidèles de faire une offrande pour pourvoir aux besoins de l'Église est manifesté, dès les premières communautés chrétiennes, comme en témoignent les actes des Apôtres (11,29-30) et la deuxième lettre de Saint Paul aux Corinthiens (8,1-15). On sait aussi que durant des siècles, le pain et le vin de l'eucharistie étaient apportés par des fidèles, ainsi que des biens, de la nourriture ou de l'argent pour les pauvres. Enfin le fait que des hommes, surtout à partir du IV^e siècle, abandonnent toute profession pour se consacrer entièrement à leur ministère de prêtre a réclamé des fidèles qu'ils fassent des offrandes pour leur subsistance. C'est à cette époque là que le denier de l'Église trouve son origine. Cette pratique s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui.

Sessi Xavier ZOMAHOUN